



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AB SCIENCE ANNONCE L'INITIATION DE LA COUVERTURE DE SON TITRE PAR MAXIM GROUP AVEC UN OBJECTIF DE COURS DE 4,0 EUROS PAR ACTION

Paris, le 18 décembre 2025, 19h15 CET

AB Science SA (Euronext - FR0010557264 - AB) annonce l'initiation de la couverture de son titre par Maxim Group, une société indépendante américaine spécialisée dans les services bancaires d'investissement, les titres et la gestion de patrimoine.

Maxim Group a commencé à couvrir le titre avec une étude intitulée « Mastering Mast Cell Inhibition for Neurodegenerative Diseases Starting with ALS », publiée le 18 décembre 2025.

Dans cette étude, Maxim Group recommande l'achat du titre, avec un objectif de cours de 4,00 €.

L'étude souligne que « *le masitinib a généré des bénéfices prometteurs dans trois maladies neurodégénératives, ce qui, selon nous, valide l'approche d'inhibition des mastocytes. Compte tenu des données d'efficacité sous-jacentes et du profil de tolérance, nous considérons que le profil bénéfice-risque du masitinib est positif. Au vu des données et des opportunités, nous commençons la couverture avec une recommandation d'achat et un objectif de cours de 4,00 €. Les données positives dans la SEP progressive et dans la maladie d'Alzheimer légère confirment encore son potentiel neuroprotecteur. Nous ne modélisons pas la maladie d'Alzheimer ni la SEP, et les considérons comme des opportunités à la hausse.*

 »

Cette couverture complète celle du titre AB Science et s'ajoute au consensus des analystes financiers aux côtés de Chardan, In Extenso Finance et DNA Finance.

À propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (PKI), une classe de protéines ciblées dont l'action est essentielle dans les voies de signalisation au sein des cellules. Nos programmes ciblent uniquement les maladies pour lesquelles les besoins médicaux non satisfaits sont importants, souvent mortelles avec une survie à court terme, rares ou réfractaires aux traitements antérieurs.

AB Science a développé un portefeuille exclusif de molécules et le composé phare de la société, le masitinib, a déjà été enregistré en médecine vétérinaire et est développé en médecine humaine dans les domaines de l'oncologie, des maladies neurologiques, des maladies inflammatoires et des maladies virales. La société a son siège à Paris, en France, et est cotée sur Euronext Paris (symbole : AB).

De plus amples informations sont disponibles sur le site web d'AB Science : www.ab-science.com.

Déclarations prospectives - AB Science

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques. Elles comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, des déclarations basées sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant les résultats financiers, les événements, les opérations, les services futurs, le développement de produits et leurs performances potentielles ou futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime

que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté d'AB Science, et qui peuvent impliquer que les résultats et les événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, induits ou anticipés dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent les incertitudes liées au développement des produits de la société, qui pourrait ne pas aboutir, ou aux autorisations de mise sur le marché accordées par les autorités compétentes ou, plus généralement, tout facteur susceptible d'affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science, ainsi que ceux développés ou identifiés dans les documents publics publiés par AB Science. AB Science décline toute obligation ou engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sous réserve des réglementations applicables, en particulier les articles 223-1 et suivants du Règlement général de l'AMF.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

AB Science

Communication financière et relations avec les médias

investors@ab-science.com